



Vous envisagez un stage ou une installation ?

Le territoire des **Portes de Meuse** vous accueille

Livret d'accueil Etudiants en médecine / Stagiaires
en santé / Médecins et professionnels de la santé





1 Le territoire intercommunal

PAGE 03



2 L'offre de soins sur le territoire

PAGE 04



3 Avantages / aides à l'installation

PAGE 10



4 Vivre sur le territoire des Portes de Meuse

PAGE 13



5 Contacts

PAGE 17

le territoire des **Portes de Meuse**

Sommaire

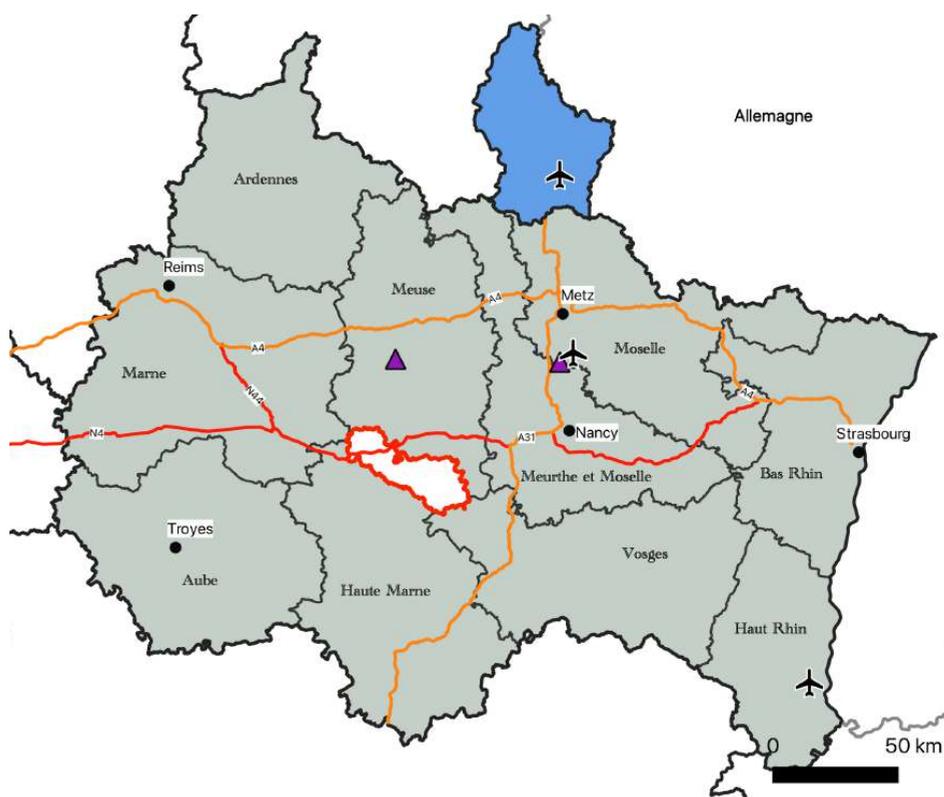
Le territoire intercommunal

La Communauté de Communes des Portes de Meuse a été créée au 1er janvier 2017 suite à la fusion des Communautés de Communes de la Haute-Saulx, de la Saulx et du Perthois, et du Val d'Ornois :

Le territoire est composé de :

- 51 communes à prédominance rurale; 16 388 habitants.
- Répartition inégale de la population (zones plus peuplées au nord (Ancerville & Cousances-les-Forges) et au sud du territoire (Gondrecourt-le-Château) – une zone moins densément peuplée au centre du territoire (secteur Montiers-sur-Saulx); avec un secteur plus urbain au Nord en raison de la proximité avec la RN4. Ces équilibres pouvant être modifiés par 2 grands projets de développement que sont CIGEO et le site d'Ecurey (développement administratif-économique, artistique et artisanal).

Communes de plus de 1 000 habitants : Ancerville (environ 2 800 habitants), Cousances-les-Forges (environ 1 700 habitants) et Gondrecourt-le-Château (environ 1 100 habitants).



Légende

- ✈️ Aeroport_Lux
- ▲ Gare_TGV
- Luxembourg
- Villes
- ▭ Limites CC Portes de Meuse
- ▭ Limites région Grand Est

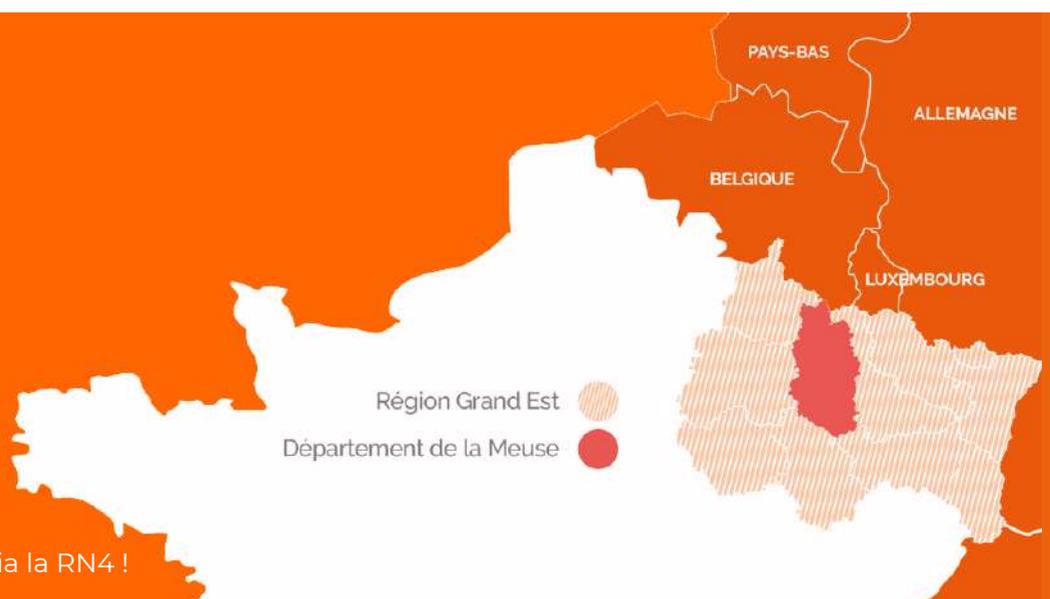
Venir chez nous !

Gares :

Meuse TGV : 62 km
Bar-le-Duc : 35 km
Saint-Dizier : 37 km

Aéroports :

Aéroport régional Nancy Metz Lorraine : 102 km
Aéroports internationaux :
Luxembourg : 180 km
Strasbourg : 233 km
Europort Fret de Vatry : 101 km
Paris Charles De Gaulle : 267 km



A environ 1 heure de Nancy et Reims via la RN4 !

L'offre de soins sur **le territoire**



Maison de Santé
de Gondrecourt-le-Château



Maison de Santé
d'Ancerville



Maison de Santé
de L'Isle-en-Rigault



Maison de Santé
de Dammarie-sur-Saulx



Maison de Santé Pluridisciplinaire de Gondrecourt-le-Château

Professionnels de santé organisés en Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA), locataire de la structure dont le bailleur est la Codecom des Portes de Meuse. Surface totale de la structure : 550,40 m² (pôle médecine : 220,30 m²/ pôle paramédical : 75,40 m² /locaux de service : 104,30 m² / locaux communs : 150,40 m²)

- ➔ 4 cabinets médicaux - 2 médecins généralistes en poste actuellement
- ➔ 2 cabinets d'infirmiers (occupés par 5 infirmiers)
- ➔ 1 cabinet de kinésithérapie (non occupé)
- ➔ 1 cabinet (occupé par un ostéopathe) – Hors SISA

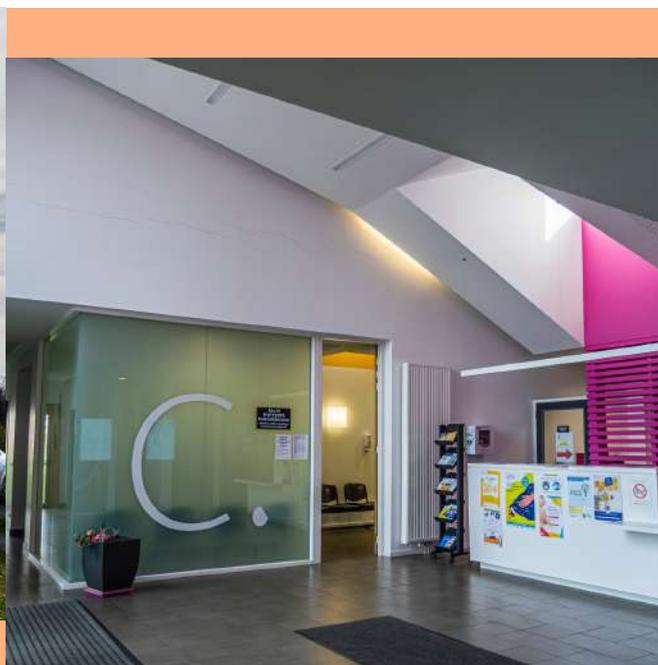
Maison de santé comprenant également 2 studios meublés et une cuisine commune pour accueillir des stagiaires et des médecins remplaçants.

+ 1 site médical à TREVERAY: Permanences hebdomadaires assurées par les médecins généralistes de Gondrecourt-le-Château

HAUT DEBIT : La Maison de Santé est raccordée à la fibre.

Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Ancerville

Professionnels de santé organisés en Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA), locataire de la structure dont le bailleur est la Codecom des Portes de Meuse.



Surface totale de la structure : 521,98 m² (partie privative de 230,80 m² et partie « communs » de 291,18 m²) -programme d'aménagement et d'extension en cours suite à l'arrivée de 2 chirurgiens-dentistes, de 2 orthophonistes et d'1 psychiatre actuellement installés provisoirement à Ancerville et hors MSP, le temps de la réalisation des travaux.

- 3 cabinets médicaux : 1 médecin généraliste en poste
- 1 cabinet de chirurgie-dentaire (occupé)
- 1 cabinet de kinésithérapie (occupé)
- 1 cabinet de pédicure - podologie
- 1 cabinet infirmier (occupé par 2 infirmiers)
- 1 infirmier de pratique avancée (en alternance sur la Maison de Santé de Dammarie-sur-Saulx)
- 1 assistante médicale intervenant également sur la maison de santé de l'Isle-en-Rigault.

HAUT DEBIT : La Maison de Santé est raccordée à la fibre.

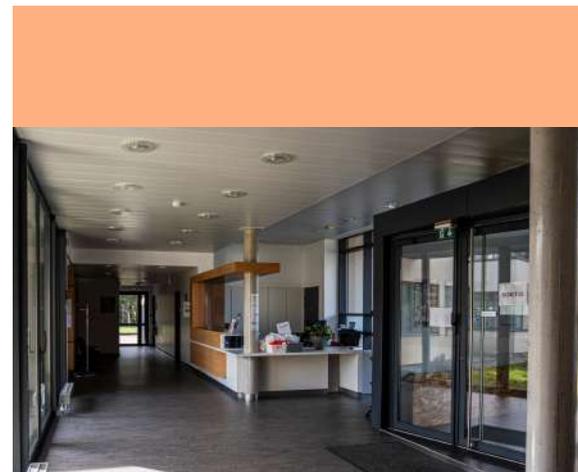


Maison de Santé Pluridisciplinaire de L'Isle-en-Rigault

Professionnels de santé organisés en Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA), locataire de la structure dont le bailleur est la Codecom des Portes de Meuse.

Surface totale de la structure : 680,80 m² (partie privative de 352,60 m² et partie « communs » de 328,20 m²)

- ➔ 4 cabinets médicaux - en poste :
3 médecins généralistes et 1 cabinet occupé par 1 orthophoniste
- ➔ 1 cabinet de chirurgie-dentaire (non-occupé)
- ➔ 2 cabinets de kinésithérapeute (occupés)
- ➔ 1 cabinet partagé pédicure/diététicienne (occupé)
- ➔ 1 cabinet infirmier (occupé par 2 infirmiers)



Comprenant également 3 studios meublés et une cuisine commune pour accueillir des stagiaires en santé et des médecins remplaçants.

HAUT DEBIT : La Maison de Santé est raccordée à la fibre.

Maison de Santé de Dammarie-sur-Saulx

Professionnels de santé organisés en Société Civile de Moyen (SCM), locataire de la structure dont le bailleur est la Codecom des Portes de Meuse.

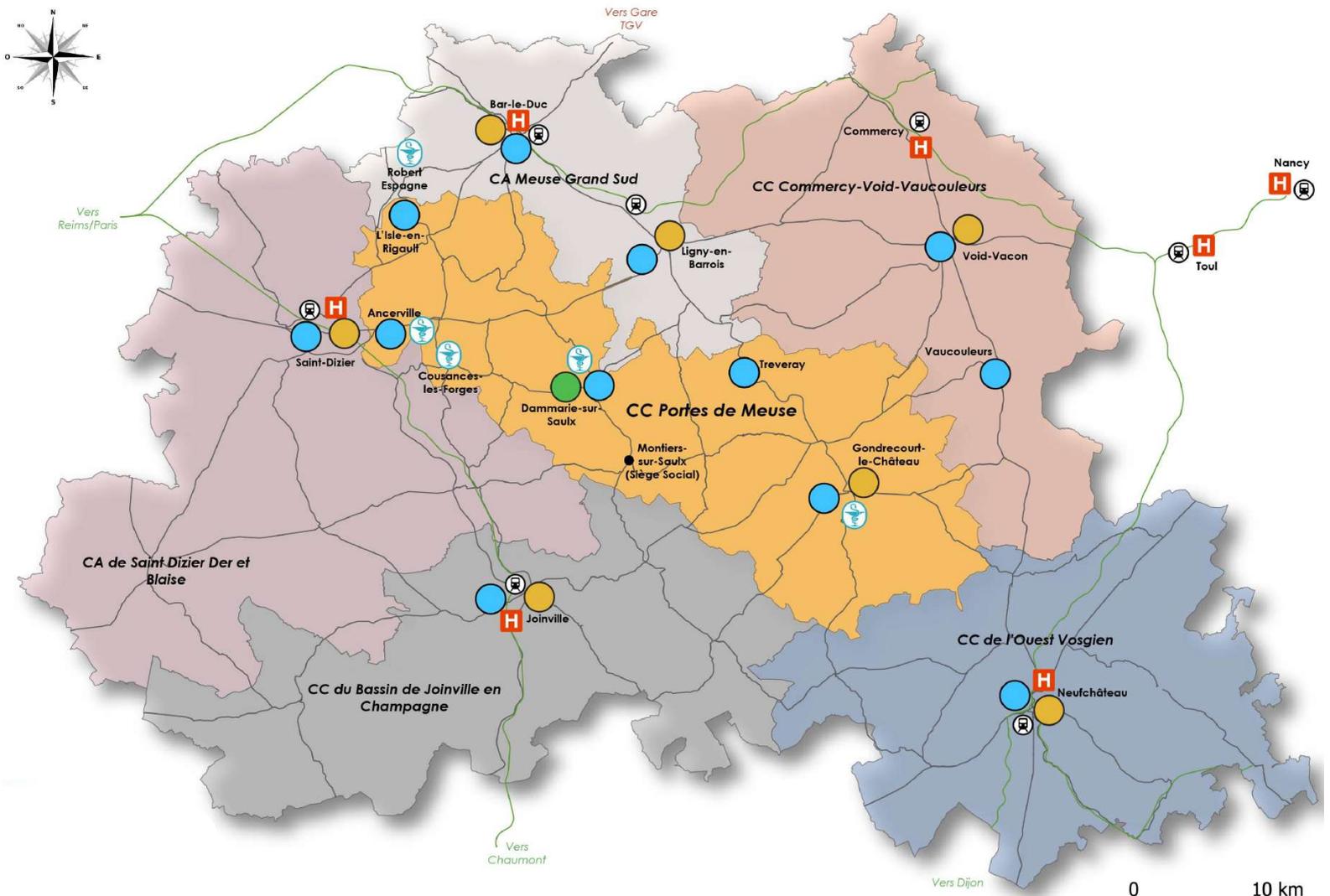
Surface totale de la structure : 240,66 m² (partie privative de 100,41 m² et partie « communs » de 140,25 m²).

HAUT DEBIT : La Maison de Santé est raccordée à la fibre.

- 2 cabinets médicaux : un cabinet occupé par 1 médecin généraliste et le second occupé de façon partagée par 1 médecin vacataire et 1 infirmier de pratique avancée
- 2 cabinets infirmiers polyvalents (occupés par 4 infirmiers) disposant d'un chariot de téléconsultation
- Installation d'une psychologue (en cours).

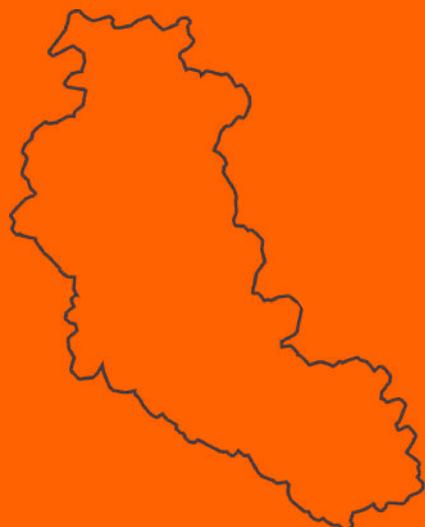


Carte de proximité des centres hospitaliers avec les maisons de santé



- H** Centre Hospitalier
- Maison de Santé Pluridisciplinaire
- Résidence autonomie - MARPA
- Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
- Accès routier
- Accès ferré
- Gares
- Pharmacie

Avantages et aides à l'installation



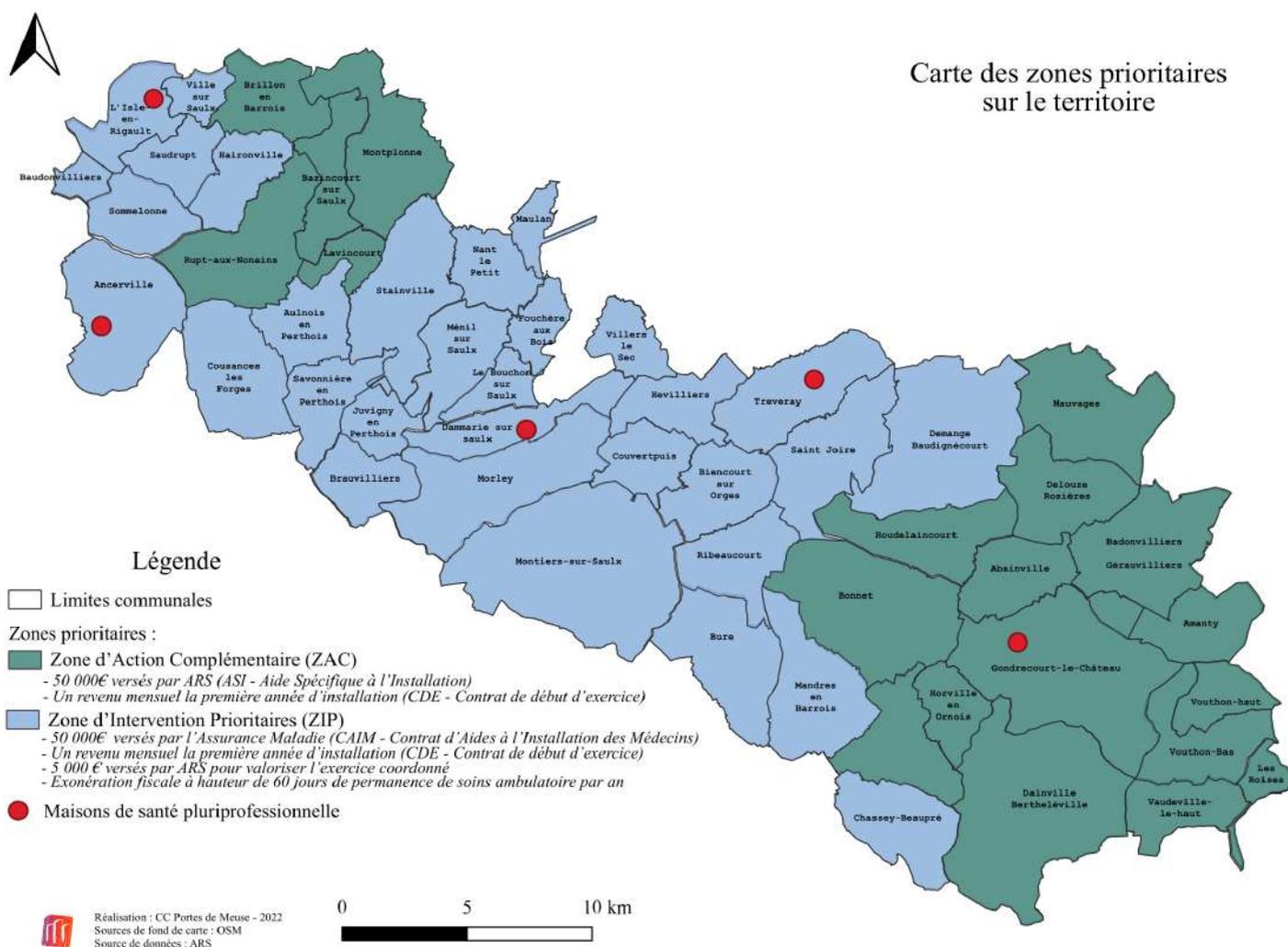
CPTS du Barrois

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Barrois, le Contrat Local de Santé des Portes de Meuse ainsi que les différentes équipes de soins primaires du territoire s'organisent en un véritable territoire de santé qui bénéficie de financements pour l'animation de son projet de santé.

Mis en oeuvre par des coordinatrices dédiées, celui-ci permet d'identifier les besoins des usagers et la coordination des acteurs pour la mise en place d'actions de promotion de santé mais aussi de protocoles pour fluidifier les parcours, améliorer l'interconnaissance des acteurs et le lien ville-hôpital.

Cette même organisation pluriprofessionnelle, résolument ancrée dans notre territoire, permet de répondre aux attentes des professionnels de santé en terme d'accompagnement et d'exercice et bénéficie d'un soutien de l'ARS, de la CPAM et des élus dans une volonté de structuration pragmatique de notre territoire.

Venir exercer en Portes de Meuse, c'est rejoindre un territoire structuré où l'échange et le partage sont les maîtres-mots.



Zones prioritaires **DETAIL** des AIDES

Zone d'Action Complémentaire (ZAC)

ASI (Aide Spécifique à l'Installation) attribuée par l'ARS : aide forfaitaire d'un montant de 50 000 € versée en deux fois (25 000 € à la demande et 25 000 € un an plus tard) ; Elle concerne les médecins généralistes libéraux s'installant ou installés depuis le 1/1/2018, à l'exception des médecins adjoints, assistants, remplaçants exclusifs, collaborateurs.

Conditions d'attribution :

- S'installer dans une ZAC pour une durée de 5 ans
- Exercer une activité libérale conventionnée
- Proposer une offre de soins de plus de 8 demi-journées par semaine
- Exercer en mode coordonné au moment de la demande ou au plus tard au terme du contrat
- Participer au dispositif de permanence de soins ambulatoires.

CDE - Contrat de début d'exercice :

Rémunération complémentaire aux revenus des activités de soins (pendant 1 an) + protection sociale (indemnités journalières) + accompagnement à l'installation ou à la gestion entrepreneuriale. Ouvert aux médecins remplaçants et aux médecins généralistes nouvellement installés depuis moins d'un an.

Zone d'Intérêt Prioritaire (ZIP)

CAIM (Contrat d'Aide à l'Installation des Médecins) : Aide financière accordée par l'Assurance Maladie d'un montant de 50 000 € versée en deux fois (50 % à la signature du contrat et 50 % un an plus tard, à la date anniversaire du contrat). Elle vise à aider les médecins à faire face aux frais d'investissement liés au début de leur activité (locaux, équipements, charges diverses, etc).

Conditions d'attribution :

- S'installer ou être installé depuis moins d'un an dans une zone sous dense (ZIP ou ZAC) qu'il s'agisse d'une première ou d'une nouvelle installation en libéral
- Exercer une activité libérale conventionnée
- Exercer en groupe ou appartenir à une CPTS ou à une équipe de soins primaires (ESP)
- Engagements du médecin : S'installer dans la zone et y exercer une activité libérale conventionnée pendant 5 années /exercer une activité libérale dans la zone à minima 2,5 jours par semaine / participer au dispositif de permanence de soins.

CDE - Contrat de début d'exercice :

Rémunération complémentaire aux revenus des activités de soins (pendant 1 an) + protection sociale (indemnités journalières) + accompagnement à l'installation ou à la gestion entrepreneuriale. Ouvert aux médecins remplaçants et aux médecins généralistes nouvellement installés.

5 000 € par an versés par l'ARS pour valoriser l'exercice coordonné :

Une exonération fiscale à hauteur de 60 jours de permanence des soins ambulatoires par an (PDSA : régulation médicale des appels assurée par des médecins libéraux volontaires).

Étudiants en médecine

- **Aide financière de l'ETAT** : Contrat d'Engagement de Service Public (CESP) – Allocation mensuelle brute de 1 200 € pour les étudiants en santé et notamment, les internes en médecine générale. Aide visant à inciter ces étudiants à s'installer dans une zone sous dense (classée ZIP ou ZAC). En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à exercer leurs futures fonctions dans des lieux où l'offre de soins est insuffisante. La durée de l'engagement est égale à celle du versement de l'allocation avec un minimum de 2 ans.
- **Aide financière de la REGION GRAND EST** : Vous souhaitez découvrir l'exercice de la médecine générale sur des territoires sous denses lors de temps de stage ? Le Conseil Régional Grand Est s'engage à vos côtés avec le versement d'une aide forfaitaire.
Aide régionale pouvant aller jusqu'à 3 000 € maximum (avance de 70 % du montant de l'aide voté en commission permanente dès notification au bénéficiaire, puis versement du solde de 30 % sur présentation de l'attestation de stage, signée par le médecin maître de stage).

Pour qui ?

Internes en 3ème cycle – votre projet concerne la réalisation d'un stage praticien en médecine générale ou un SASPAS sur des territoires classés ZIP selon le zonage médecins de l'ARS.

Ce forfait s'applique de manière suivante :

Niveau 1 : 3 000 € si le stage est réalisé intégralement en ZIP

Niveau 2 : 1 500 € si le stage est réalisé partiellement en ZIP

Contact : Tiphaine GAMBINI – tél. 03.87.33.64.54 – tiphaine.gambini@grandest.fr

Accompagnement par la CODECOM du professionnel de santé et de sa famille dans ses démarches d'installation.

La Communauté de Communes des Portes de Meuse vous accompagne dans votre projet d'installation :

Le territoire dispose d'un important réseau de partenaires impliqués notamment au travers de son Contrat Local de Santé (CLS), lui permettant d'activer immédiatement tous les leviers nécessaires pour faciliter les démarches d'installation du professionnel et de sa famille (inscriptions scolaires, recherche de logement, accompagnement dans la recherche d'emploi du conjoint, etc.).

Charges locatives Maisons de Santé :

- 4,5 €/m² - charges appliquées uniquement sur le cabinet privatif occupé (surface moyenne des cabinets médicaux sur chaque structure : 20 m² environ), la Codecom prenant à sa charge les dépenses liées aux communs et aux cabinets non occupés / pour tout primo-installant : 2,25 €/m² sur les deux premières années d'exercice.

Mesures fiscales

Maisons de santé implantées en ZRR : Exonération des charges fiscales pendant les 5 premières années d'exercice pour tout primo-installant, puis exonération partielle sur les 3 années suivantes (75% la sixième année – 50% la septième année et 25% la huitième année).

Vivre sur le territoire des Portes de Meuse



Programme e-Meuse Santé :

Dans le cadre de ce programme basé sur le développement des usages du numérique dans le domaine de la santé, plusieurs sites sur le territoire de la Codecom des Portes de Meuse ont été retenus pour le lancement d'une expérimentation médicale de télémédecine:

- Cousances-les-Forges – au sein du cabinet infirmier
- Maison de santé de Dammarie-sur-Saulx
- Maison de santé de Gondrecourt-le-Château

Mobilité...

Dans le cadre des actions portées par son Contrat Local de Santé (CLS) visant à réduire les inégalités sociales et territoriales, la Communauté de Communes des Portes de Meuse a mis en place plusieurs circuits de transport à la demande afin de répondre aux besoins de tous ses habitants.



Cadre de vie...

A l'opposé des grands centres urbains, de leurs nuisances et du prix élevé de l'immobilier, le territoire des Portes de Meuse possède un patrimoine naturel, historique et économique riche. Ses forêts, ses cours d'eau, ses parcours balisés de sport de nature accessibles : VTT, randonnées... Ses châteaux, le site intercommunal d'Ecurey, son passé historique, ses animations sportives et culturelles constituent une partie de l'attractivité de ce territoire animé par des acteurs économiques, associatifs dynamiques et engagés.



Des entreprises innovantes dans le département

Terre d'excellence, la Meuse est résolument tournée vers l'avenir et cultive des atouts recherchés :

Savoir-faire, compétences et espace. Des PME dynamiques et innovantes aux côtés de grands groupes internationaux forment un tissu industriel particulièrement diversifié.

Ainsi des entreprises de toutes tailles, dans tous les secteurs, se distinguent jour après jour, depuis leur création.





CULTURE ET NUMÉRIQUE POUR TOUS

Rendre la culture accessible en tout lieu et pour tous : c'est le credo de la MicroFolie et c'est l'objectif que les Portes de Meuse se sont fixées avec l'acquisition de ce dispositif. Faire fi des distances pour apporter la culture aux portes des habitants, via les collections des plus grands musées nationaux et les aider à s'emparer des infinis possibilités offertes par le numérique, pour que la ruralité n'ait plus rien à envier aux métropoles.



Un territoire labellisé « TERRE DE JEUX 2024 »

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le territoire des Portes de Meuse est labellisé « Terre de Jeux » depuis 2021. Ce label valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et qui s'engagent dans cette aventure, quels que soient leur taille ou leurs moyens.

Dans ce principe, la Codecom des Portes de Meuse organise depuis 2019 un tournoi de foot inter-entreprises à destination des entreprises du territoire et met à disposition des écoles un éducateur sportif pour dispenser des cycles d'EPS et participe activement à la Semaine Olympique et Paralympique. Grâce à ce dynamisme, le territoire des Portes de Meuse a été désigné par le Département de la Meuse pour accueillir le Relais de la Flamme, à Gondrecourt-le-Château le samedi 29 juin 2024.

Le festival "Mai du son"

Le festival "Mai du son" vous propose de vivre 2 jours de musique autour du monde au cœur de la campagne meusienne dans un cadre calme et agréable. Venez découvrir différents groupes musicaux ainsi que les élèves et professeurs de notre école Intercommunale de musique.



Un territoire sportif !

TRAIL NOCTURNE PORTES DE MEUSE

Le dernier week-end de septembre, la Communauté de Communes des Portes de Meuse, en partenariat avec Réflexe Organisation et le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Meuse, organise un Trail Nocturne depuis 2019. Cet évènement fait parti des manifestations reconnues et attendues par les meilleurs coureurs locaux et régionaux et propose 5 épreuves pour tous les publics confirmés ou non : Marche 11km, Parcours « Familial » 5km, Course « Enfant » 1km, Trail 11km et trail 31km. La manifestation fait partie des 11 épreuves labellisées et soutenues par le Département de la Meuse avec la marque « Meuse Terre d'Echappées Par Nature ».



Un parc immobilier **accessible**

Sur le territoire de Portes de Meuse, nous retrouvons une forte proportion de maisons individuelles, de résidences principales, de logements de grandes tailles et de propriétaires occupants. Le parc locatif est essentiellement privé, mais les collectivités rurales développent aussi une offre de logement.



Les **services** à la population

Services pour le public



- Réseaux de communication en perpétuel développement
- Services de proximité et accompagnement dans vos démarches administratives
- Les associations et les collectivités : large éventail de loisirs pour tous les publics (jeunes, des plus petits aux adolescents, adultes et seniors)

Services scolaire et formations



- 14 écoles maternelles et primaires
- 2 Collèges
- 1 école de musique intercommunale avec ses antennes sur le territoire

Services petite enfance/enfance



Différentes structures vous sont proposées pour garder et éveiller vos enfants :

- 4 structures multi accueils + 1 micro-crèche
- Relais petite enfance
- Garderies périscolaires
- Centres de loisirs pour les vacances...

Contacts

Codecom Portes de Meuse

1 rue de l'Abbaye - ÉCUREY
55290 MONTIERS-SUR-SAULX
Tél : 03 29 75 97 40
Site internet : www.portesdemeuse.fr

Isabelle CEREDA, Coordinatrice du
Contrat Local de Santé des Portes de
Meuse
Tél : 03.56.75.98.03
i.cereda@portesdemeuse.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation territoriale de la Meuse
Site Notre Dame
11, rue Jeanne d'Arc
CS 50549
55013 Bar-le-Duc Codex
Tél : 03.83.39.30.30
ars-grandest-dt55-delegue@ars.sante.fr

Espace professionnel de l'assurance maladie pour les professionnels de santé :

www.ameli.fr/professionnels-de-sante.php

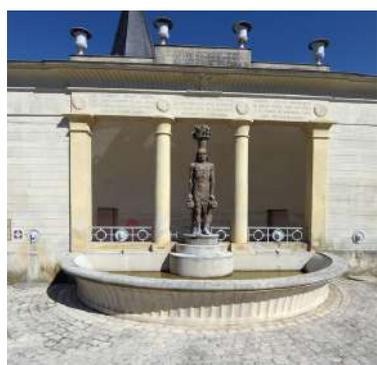
MSA Marne Ardennes Meuse (Bar-le-Duc)

<https://marne-ardennes-meuse.msa.fr/lfp>
Route de Longeville
Les Roises
55000 Savonnières-devant-Bar
Tél : 09.69.32.35.62

PAPS GRAND EST (Portail d'Accompagnement des Professionnels de Santé)

www.grand-est.paps.santé.fr





Communauté
de communes
Portes de Meuse